

catholique, Mgr O'Gorman, évêque de Sioux Falls, un aviseur légal, M. Smith, juge à la Cour suprême de Manille, et un secrétaire, M. Porter, officier d'état-major.

La mission ainsi constituée se trouva réunie à Rome au commencement de juin. A la première entrevue avec le cardinal Rampolla, M. Taft lui fit connaître qu'il devait se trouver à son poste de Manille pour le 10 juillet, d'après les ordres de son gouvernement qu'il ne pouvait par conséquent disposer que d'un temps relativement court, et comptait sur une solution prompte de la question en litige.

On sentait bien là la nation qui traitait pour la première fois avec le Vatican !

La question à traiter, telle que proposée par Washington dans le mémoire que M. Taft présenta au cardinal secrétaire d'Etat quelques jours après l'arrivée de la mission à Rome, était l'achat des terres des congrégations religieuses aux Philippines par le gouvernement américain, et le rappel des moines espagnols de l'archipel par le Vatican. Il y eut échange de notes préliminaires entre le cardinal Rampolla et M. Taft le 22 juin et le 3 juillet. Le 10 juillet, la commission des cardinaux nommée par Léon XIII pour négocier avec les Etats-Unis, après avoir pris connaissance de la proposition Taft, répondit qu'il était absolument impossible au Vatican de rappeler tout de suite les moines des Philippines, et qu'une telle action n'était pas justifiée par des raisons majeures. Cependant le Saint-Siège promettait de faire tout en son pouvoir pour remplacer graduellement les moines, quand il serait possible de le faire, par un clergé étranger, et tout spécialement par des prêtres américains, suivant le désir exprimé par Washington. Enfin le cardinal secrétaire d'Etat, au nom de la commission, faisait remarquer à M. Taft qu'on serait bien plus en mesure d'apprécier la justesse des réclamations du peuple philippin contre les moines à Manille qu'à Rome, et proposait, en conséquence, d'y continuer les négociations, qui pourraient très bien s'y faire entre le futur délégué apostolique, agissant au nom du Saint-Siège, et le gouverneur du pays, traitant au nom des Etats-Unis.

Le 16 juillet, M. Taft présentait au Vatican sa réponse rédigée d'après des instructions spéciales câblées par le secrétaire